

## LES INFIRMIÈRES

Elles coordonnent le parcours de santé, assurent prévention, dépistage et soins.

Elles consultent à la maison des soins ou sur les villas.

Elles gèrent les traitements médicamenteux et proposent des espaces d'accueil et d'écoute.

## LE PSYCHIATRE

Il assure le suivi psychiatrique des résidents et participe à la réflexion clinique autour de la personne.

Il peut proposer des consultations ponctuelles.

Il contribue à la prévention d'éventuels épisodes de décompensation et peut demander une hospitalisation si l'état de la personne le nécessite.

## LA PSYCHOLOGUE

Elle réalise des évaluations cognitives, sensorielles et fonctionnelles.

Elle participe à l'élaboration d'actions préventives et curatives en tenant compte de leur vie psychique et du fonctionnement des groupes.

Elle propose des consultations individuelles et des séances de thérapie cognitive en petit groupe.

## LA MAISON DES SOINS



## L'ERGOTHÉRAPEUTE

Elle met en place des interventions d'éducation thérapeutique et de réhabilitation pour développer et maintenir l'autonomie des personnes.

Elle évalue leurs capacités fonctionnelles et préconise des aides techniques et humaines afférentes.

Elle propose des séances individuelles axées sur l'autonomie, le maintien cognitif autour de la balnéothérapie et de la sensorialité.

Elle anime des ateliers thérapeutiques sur l'activité manuelle et les habiletés sociales.

## AIDES SOIGNANTS ET AUTRES PROFESSIONNELS

Ils participent au projet de soins en concourant aux actions préventives et curatives.

Ils peuvent proposer des activités et ateliers à visée thérapeutiques comme l'espace sensoriel.

## PRESTATIONS EXTÉRIEURES

Selon les problématiques rencontrées, les résidents peuvent bénéficier de consultations extérieures.

(suivi psychothérapeutique en libéral, bilan orthophonique, bilan neuropsychologique, bilan déglutition auprès d'un psychomotricien, etc).

L'hospitalisation en service de psychiatrie, ponctuelle ou séquentielle, peut également être organisée selon les besoins des personnes.